

Olivier Milhaud et Gilles Fumey
Gilles Fumey, Olivier Milhaud
11 juin 2006

Une géographie de la pauvreté est-elle possible ?

Cette question, un brin iconoclaste, anime pourtant bon nombre de géographes d'aujourd'hui, à en croire, parmi bien d'autres, les récentes recensions critiques d'Angus Cameron dans *Progress in Human Geography*. Il y eut bien, avec l'appareillage statistique des grandes organisations internationales, **une mesure de la richesse** qui a été cartographiée et diffusée jusque dans l'enseignement secondaire. Ces cartes, où la taille des pays correspond à leur richesse, avaient la malencontreuse idée de faire disparaître les pauvres ! Un Occident repu occupait l'espace, et l'Afrique disparaissait quasiment du planisphère. Heureusement, d'autres cartographes rendent bien visibles les espaces - surtout africains - de la pauvreté dans le monde, à l'image du Monde diplomatique <http://www.monde-diplomatique.fr/ca...> La pauvreté se lit aussi en négatif dans de nombreuses études urbaines ou, plus récemment, grâce à Gérard Salem, dans les études de géographie de la santé : la cartographie de certaines pathologies implique de recourir à des études sur le niveau de vie pour obtenir des explications.

Le débat sur la pauvreté n'a jamais cessé car **la pauvreté n'est pas perçue de manière univoque** : d'un côté, l'aide aux pauvres est vue comme contre-productive, d'un autre côté, elle est perçue comme un progrès et un droit à la dignité (logement, éducation, santé, justice, égalité hommes-femmes, etc.). Un retour sur le passé s'avère vite très instructif, d'autant que les données historiques commencent à être fournies. Les historiens ont mesuré la pauvreté en **Grande-Bretagne** depuis deux siècles. Une loi sur les pauvres en 1835 y avait créé un système d'assistance avec asile et travail obligatoire dans les workhouses pour adultes en âge de travailler. Pour les personnes âgées, les femmes et les malades, une aide était offerte sans aucune contre partie. La mesure de l'efficacité de ces aides au prolétariat a été réclamée par les libéraux durant tout le 19^e siècle. La statistique fut en mesure de produire au début du 20^e siècle les chiffres évaluant l'aide publique, à partir d'enquêtes menées les décennies précédentes. François Bédarida et Alain Desrosières ont montré qu'on peint alors un tableau de la société anglaise, selon les catégories marxistes en vogue, en « classes » :

- Une première classe, vue comme dangereuse, regroupant « les fainéants, les criminels, les barbares et les alcooliques » et qui aurait représenté 1% de la population de l'agglomération de Londres.
- Une deuxième classe est celle des très pauvres, en grande détresse, dix fois plus nombreuse que la précédente ;
- Une troisième classe de « vrais » pauvres, près du quart de la population, avec des revenus irréguliers ou réguliers mais faibles. C'est cette classe qui est la cible de l'aide publique, les autres étant jugées irrécupérables.

Cette thématique des mauvais pauvres est étonnamment pérenne dans le débat public : de même qu'il y aurait de vrais réfugiés et de faux réfugiés, de vrais chômeurs et de faux chômeurs, il y aurait de vrais pauvres et de faux pauvres. Forcés de constater que tous sont de fait dans la misère, certains distinguent alors ceux qui auraient choisi la pauvreté et ceux qui seraient tombés malgré eux, les premiers étant indignes de toute aide. Quelles que soient leurs conjectures, tous en déduisent qu'il faut donc aider moins de personnes et **rétrécir** ainsi les

frontières de la communauté morale. Pas de pitié pour les gueux, je préfère aider les miens ! Les miens étant bien sûr les plus *proches*, à tous les sens du mot. Géographiquement, cela se traduit par un processus de relégation spatiale et/ou d'invisibilisation, qui procède soit par des arrêtés anti-mendicité (chassez moi ces pauvres, dit le politique, qui révèlent au grand jour l'échec de ma politique, et sont donc indignes d'appartenir à *ma* cité) soit par des stratégies subtiles de relégation et d'assignation à résidence de fait loin des quartiers riches et dans des espaces mal reliés et donc isolés. Autre stratégie d'invisibilisation, certains chercheurs s'interrogent sur la possibilité de faire disparaître les mauvais pauvres des statistiques : « on peut se demander si, en quelque sorte « pauvres par choix », ils doivent être comptabilisés au sein des populations que la société se doit de prendre en charge » (Verger, 2005, p.24).

Volontaires ou pas, aussi caricaturaux ou pas, ces phénomènes aboutissent bien souvent à un amalgame troublant : le pauvre est sale, dangereux, mal poli, déviant, différent, bref, étranger à la communauté, et sa seule présence suffit à polluer l'espace commun. Il faut donc **purifier l'espace**, comme l'a bien compris David Sibley dans ses *Geographies of Exclusion* (1995) qui s'appuie sur la psychanalyse pour comprendre ce mélange de peur du sale et du différent. Un espace paisible sera un espace homogène, sécurisé, propre, ordonné, avec tout ce que cela recouvre de conceptions mentales (qui décide que cet espace est ordonné, sinon celui qui a une certaine conception fort subjective de l'ordre ; qu'il est propre, sinon celui qui a une certaine conception de la propreté, etc.).

Au moment où la sociologie se mettait en place, d'autres études en Scandinavie émanant de milieux protestants, travaillaient sur **les liens entre les inégalités et la pauvreté**. Ces manières de lire les sociétés vont contribuer largement à organiser l'Etat providence au 20^e siècle, avec la mise au point des systèmes collectifs de retraite et d'assurance sociale. La Grande dépression des années trente, les gouvernements de gauche aux Etats-Unis et en France, mais aussi les dictatures marxistes offriront toutes des manières de traiter la pauvreté de masse. L'élan de générosité d'après guerre conduira à écrire de belles intentions dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (1948). De nettes variations géographiques se font jour dans cette prise en charge de la pauvreté : certains pays, d'immigration massive et aux sociétés fragmentées (Etats-Unis), ont une vision beaucoup plus individualiste (pourquoi aider les derniers venus ?) où le pauvre doit s'en sortir par lui-même plutôt que par « l'assistanat » ; tandis que d'autres, plus inclusifs, ont soit des stratégies de solidarités sociales fortes, mais infra-politiques, comme dans l'Afrique des siècles passés, soit des politiques efficaces de réduction des inégalités, comme chez les Scandinaves. Sur cette question, les différences d'approche entre les Etats-Unis et l'Europe ont bien été cernées par Alesina et Glaeser (2006) : l'Europe est plus généreuse dans ses politiques de redistribution et plus favorable aux pauvres car elle privilégie la « représentation proportionnelle » de tous plutôt que la carte blanche donnée à chacun de s'en sortir par lui-même.

La mesure de la pauvreté est aujourd'hui sujette à caution. Rien qu'en France, la part de ceux qui ont des revenus en-dessous du seuil de pauvreté varie de 6% à 13,5% ! Cela implique de bien comprendre les méthodes avec lesquelles on apprécie la pauvreté. En France, est en dessous du seuil de pauvreté toute personne qui a un revenu inférieur à 50% du revenu médian (et pas le revenu moyen !!!) de la population. Ainsi en 2001, la moitié des Français gagnaient moins de 1200 euros par mois, donc le seuil de pauvreté était de l'ordre de 600 euros par mois pour une personne seule (le RMI étant à 430 euros environ). Ce qui fait 3 millions de personnes ou 6% de la population française. Pour l'Union européenne, est pauvre le ménage qui touche moins de 60% du revenu médian, ce qui fait 12% de la population

française, 29% au Portugal mais seulement 5% au Danemark (voir « La pauvreté n'est pas une fatalité », 2006). Les cartes des inégalités, comme celle proposée par Sciences Po <http://www.sciences-po.fr/cartograp...>, sont alors les plus pertinentes. Aujourd'hui, il est admis dans les pays riches que la pauvreté doit s'apprécier de manière relative alors que dans les pays en développement, c'est encore la notion de pauvreté absolue qui l'emporte. S'agissant de **la pauvreté relative**, les conservateurs la contestent parce que l'accroissement moyen des niveaux de vie affecte aussi les pauvres... qui le sont moins quand le revenu global augmente. Comme l'écrivait Michel Godet (Le Figaro, 8 juin 2006), « si l'on doublait d'un coup de baguette magique tous les revenus cela ne diminuerait en rien le nombre de pauvres ». Inversement, on peut très bien « avoir des pays où la pauvreté monétaire relative est quasi inexistante en raison d'une pauvreté absolue partagée par beaucoup ». **L'approche absolue** par la définition d'un panier de biens et de services de base que tout le monde doit pouvoir se payer serait, selon eux, bien plus conforme. Aux Etats-Unis, cette vision de la pauvreté aurait permis de faire sortir des statistiques de la pauvreté des millions de ménages - alors qu'ils y seraient restés avec la pauvreté relative... Ce panier de la pauvreté est évalué depuis 1963 au triple du panier alimentaire de base mais il ne prend pas en compte les transformations sociales et familiales impliquant des frais de garde et de logements plus importants aujourd'hui qu'hier.

Les associations les plus actives en Europe et les ONG ont fait évoluer cette notion de pauvreté avec **une approche multidimensionnelle**, dans la lignée des travaux de Amartya Sen (2000). Ce prix Nobel d'économie dénonçait la réduction des mesures de la pauvreté à la seule évaluation relative ou absolue de revenus. Rien ne sert de se focaliser sur les seuls biens eux-mêmes, mieux vaut envisager les capacités, c'est-à-dire les possibilités de choix social. D'une société à l'autre dans le monde, avoir le même revenu n'a en effet pas du tout les mêmes conséquences. Et si les habitants de Harlem à New York ont moins de chance d'atteindre quarante ans que ceux du Bangladesh, ce n'est pas parce que le revenu moyen des premiers est inférieur à celui des seconds. Il faut prendre en compte de multiples dimensions qui conditionnent les capacités de chacun (voir Dagorn, 2006). Le logement, l'accès aux soins, l'éducation, l'emploi, la justice sont des indicateurs dont les variables doivent s'ajuster selon que ces services sont payants ou non, que l'on peut y accéder ou pas. Les associations qui se battent contre la pauvreté tentent de fait d'obtenir un accès facilité à ces différents services. Le Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP) a été créé en France pour affiner la mesure de la pauvreté et des inégalités : avec une moyenne de soixante variables regroupées en six grandes catégories comme le travail, le revenu, la santé, le logement, l'éducation, la justice, on peut mieux suivre les progrès et reculs de la pauvreté. On peut identifier ce qui produit de la pauvreté pour mettre au point des actions politiques. Alors que la pauvreté monétaire avait tendance à se réduire en France avant une remontée depuis 2003, la pauvreté « multidimensionnelle » n'a pas cessé de s'accroître

Comme le rappelait le rapport 2005-2006 de l'observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, confirmant les analyses sous la direction de Chris Philo pour le Royaume-Uni (1995) : « Non seulement les taux de pauvreté varient fortement sur l'ensemble du territoire mais, surtout, **les formes territoriales de pauvreté ne sont pas identiques**. Entre la pauvreté des zones industrielles en déclin, celle des zones rurales enclavées, celle des centres-villes des villes moyennes, celle des banlieues des grandes agglomérations ou celle des départements d'outre-mer, il existe des différences significatives » (2006, p. 109). Les cartes de ce rapport soulignent bien que la pauvreté est toujours plus urbaine et toujours concentrée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Picardie, Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Ardennes. La troisième partie du rapport s'avère passionnante pour le géographe qui

veut comprendre les espaces français de la pauvreté, en métropole et outre-mer, avec notamment la distinction entre les centres pauvres des villes moyennes et les périphéries pauvres des grandes villes, le rôle des transports urbains et des politiques de logement social dans l'organisation de l'espace social, ou encore la difficulté des territoires faibles en réseaux sociaux efficaces pour retrouver un emploi, un revenu, un logement, des soins, des amis, etc.

Mais les spécialistes comme Serge Paugam (2005) rappellent qu'avant d'être une question de moyens financiers ou plus largement de capacités, la pauvreté est avant tout une question de stigmatisation et de très forte dévalorisation de soi : est pauvre celui qui n'est plus perçu que comme pauvre. **La stigmatisation devient alors l'épreuve majeure**, particulièrement dans les sociétés riches qui n'ont pas de réseaux politiques ou de sociabilité qui intègrent. Comme le disait Serge Paugam (2006), la France « connaît une pauvreté « disqualifiante », qui procède d'un cumul de handicaps : précarité de l'emploi, faiblesse des revenus et rupture des liens sociaux. Dans les pays du Sud, il n'y a pas ce cumul. Les personnes pauvres sont plus nombreuses, mais elles bénéficient de solidarités familiales, de possibilités d'insertion à des réseaux et à la vie collective (...). Dans les pays scandinaves, elle est « marginale » : ces pays ont mis en place des politiques préventives, plutôt qu'une assistance a posteriori. La France et la Grande-Bretagne n'ont pas ces moyens de résistance à la pauvreté, ni du côté des solidarités familiales, ni du côté des politiques sociales ambitieuses ».

Si bien que la géographie de la pauvreté est paradoxalement beaucoup plus « simple » mais aussi beaucoup plus exigeante qu'on peut le penser : ne vous embarrassez pas d'abord de statistiques, d'indicateurs, de théories économique-géographiques, mais allez rencontrer la personne pauvre au coin de votre rue. A-t-elle d'abord besoin d'un peu d'argent ou en priorité d'un bonjour plein de reconnaissance et de respect ? Il faudrait bien que les géographes commencent à regarder autour d'eux avant de se plonger dans les livres.

Gilles Fumey et Olivier Milhaud

Pour aller plus loin :

- Alesina, A. et Glaeser, A.L., 2006, *Combattre les inégalités et la pauvreté. Les Etats-Unis face à l'Europe*, Paris, Flammarion
- *Baromètre des inégalités et de la pauvreté* : www.BIP40.org
- Cameron, A., 2005, « Geographies of Welfare and Exclusion : Initial Report », *Progress in Human Geography*, Vol.29, No.2 : pp.194-203
- Cameron, A., 2006, « Geographies of Welfare and Exclusion - Social Inclusion and Exception », *Progress in Human Geography*, Vol. 30, No. 2
- Dagorn, R.-E., 2006, « Amartya Sen : économie et justice », *Sciences Humaines*, n°169, mars 2006
- Davezies, L., Korsu, E., « Essai de géographie de la pauvreté », *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2001-2002*, La Documentation française. <http://www.social.gouv.fr/htm/point...>
- Institut de la statistique du Québec, 2005, *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, www.stat.gouv.qc.ca/publications/co...
- « La pauvreté n'est pas une fatalité », *Croire aujourd'hui*, n° 207, 1-15 mars 2006
- *Observatoire des inégalités* : www.inegalites.fr
- Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2006, *Le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006*, Paris, La Documentation française <http://lesrapports.ladocumentationf...>
- Paugam, S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF

- Paugam, S., 2006, « La plus grande épreuve, c'est la stigmatisation », *Croire aujourd'hui*, n° 207, 1-15 mars 2006
- Philo, C., (s.d.) 1995, *Off the Map : The Social Geography of Poverty in the UK*, London, Child Poverty Action Group
- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) : rapport annuel sur le développement humain. Excellentes analyses. www.undp.org/french
- Sen, A., 2000, *Repenser l'inégalité*, Paris, Le Seuil
- Sibley, D., 1995, *Geographies of exclusion*, London, Routledge
- Verger, D., 2005, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Economie et statistique*, n° 383-384-385 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc...